

La lettre d'information aux élus du Pays Barrois

Dossier : CEE-TEPCV – Avril 2018 – N°1

Edito

Cette première lettre d'information est consacrée aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE) dans les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), véritable opportunité pour bénéficier d'une ressource financière complémentaire pour vos projets.

A chaque numéro, retrouvez le témoignage d'un homme ou d'une femme de terrain et un retour d'expérience sur les projets en cours.

Laurent PHILOUZE,
Président du PETR du Pays Barrois

« L'aide apportée par le dispositif CEE-TEPCV nous a permis de concrétiser notre projet de rénovation d'éclairage public. »

Mme BERTRAND,
Maire de Tannois

Un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) est une structure de coopération entre les EPCI qui partagent un projet commun sur un territoire cohérent sur les plans géographique, culturel, économique ou social.

Le PETR du Pays Barrois c'est :

3 EPCI, 101 Communes, 60 800 habitants, 12 ans d'expérience sur le territoire

Le PETR du Pays Barrois c'est :

3 MILLIONS D'EUROS pour les projets du territoire :

- ✓ 1 210 000 € de fonds LEADER entre 2014 et 2020
- ✓ 1 000 000 € attendus de primes CEE-TEPCV
- ✓ 400 000 € de fonds TEPCV
- ✓ 500 000 € au titre du Contrat de Ruralité pour l'année 2017



Le PETR du Pays Barrois c'est :

200 PROJETS accompagnés chaque année à divers titre : rénovation, urbanisme, animation, culture, tourisme, agriculture, ou encore éducation à l'environnement et au développement durable.

Le PETR du Pays Barrois c'est :

6 AGENTS à vos côtés pour vous permettre de développer et promouvoir vos projets et optimiser vos plans de financements.

ACTU

Le Pays Barrois déménage !

Après 6 années au 46 Boulevard Poincaré, le Pays Barrois intègre une partie des locaux de l'URSSAF, rue de Popey à Bar-Le-Duc, et dispose désormais de locaux plus spacieux et plus adaptés pour vous recevoir... N'hésitez pas à nous rendre visite !

Le Pays Barrois vous accueille :

1 rue de Popey à Bar-Le-Duc
du lundi au vendredi

08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30



Valorisez financièrement vos travaux d'économies d'énergie grâce aux CEE-TEPCV

Le Pays Barrois, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), est porteur du programme « économies d'énergie dans les TEPCV ».

Toutes les collectivités du territoire peuvent profiter du dispositif pour valoriser financièrement les travaux d'économies d'énergie effectués sur leur patrimoine : rénovation de bâtiments ou de logements communaux, éclairage public, raccordement à un réseau de chaleur...

Pour bénéficier des Certificats d'Economies d'Energie, il faut respecter un référentiel technique et avoir réalisé les travaux entre le 20 mars 2017 et le 31 décembre 2018.

Pour vérifier l'éligibilité des projets au dispositif, contacter :

Barbara SIMCHOWITZ

**Conseillère en Energie Partagée
au Pays Barrois**

03 29 75 58 05

barbara.simchowicz@paysbarrois.com



Chauffage, isolation, éclairage public, remplacement d'huissieries...

De nombreuses opérations sont éligibles au dispositif CEE-TEPCV !

RETOUR TERRAIN

Interview de Mme Marie-France BERTRAND, Maire de Tannois

Vous allez bénéficier du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie pour les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (CEE TEPCV), que pouvez-vous nous en dire en quelques mots ?

« Le conseil municipal de Tannois, au vu de l'état dégradé de l'éclairage public, a décidé de sa rénovation en remplaçant tous les luminaires actuels par des éclairages LED afin de réaliser des économies d'énergie et obtenir un éclairage plus performant.

Ayant pris contact avec le Pays Barrois, la conseillère en énergie partagée s'est déplacée dans notre commune pour me présenter les actions possibles de financement. J'ai appris grâce à cette rencontre que le Pays Barrois pouvait nous apporter de bons conseils d'ordre techniques et financiers sans que cela ne coûte à la commune. La conseillère a rencontré le conseil municipal pour présenter le Pays Barrois et expliquer le projet.

Les démarches nous ont été facilitées par la disponibilité et la compétence de Barbara Simchowicz. Nous avons missionné un maître d'œuvre pour nous aider à réaliser ce projet. Celui-ci était en parfaite adéquation avec elle. Nous avons alors signé la convention avec le Pays Barrois.

L'aide apportée par le dispositif CEE-TEPCV nous a permis de concrétiser notre projet pour ces travaux d'éclairage public qui seront réalisés prochainement. »

Quels conseils donneriez-vous aux autres maires ?

« S'ils ont des projets dans leur commune permettant de réaliser des économies d'énergie, je conseille aux maires de se rapprocher du Pays Barrois. »

